

ACCIDENT

survenu au ballon immatriculé I-PAAM

Evénement :	collision avec ligne électrique et maison.
Cause identifiée :	prise en compte insuffisante des prévisions météorologiques.

Conséquences et dommages :	pilote blessé, aéronef endommagé.
Aéronef :	ballon à air chaud (construction amateur).
Date et heure :	jeudi 22 janvier 1998 à 14 h 40.
Exploitant :	privé.
Lieu :	Soyans (26).
Nature du vol :	raid aérien.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote 53 ans, BL de 1982 délivré par l'Italie, 1161 heures de vol dont 41 h 15 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	estimées dans la zone de l'accident : vent au sol 360° à 020° 15 à 20 kt, rafales 35 à 45 kt, turbulences fortes à très fortes avec présence de rotors sous le vent de certains reliefs, visibilité 20 à 30 km, 3 à 4 octas de stratocumulus vers 600 m et 900 m.

Circonstances

Le pilote a expliqué qu'au-dessus d'une couche nuageuse, pendant le survol du département de la Drôme, il entend à la radio que les rafales de vent atteignent 30 nœuds dans la région. Il décide alors d'interrompre le vol et descend sous la couche en profitant d'une trouée. Malgré les turbulences, la chute de l'appareil est normale (environ 2 m/s). Sous la couche, le pilote repère un champ et commence son approche mais une forte dérive de l'appareil l'oblige à choisir un autre champ. Pendant la finale, une rafale descendante dégonfle la moitié du ballon puis le vent le pousse horizontalement à grande vitesse. La chute qui suit ne peut être contrôlée. La toile se replie autour d'une ligne électrique qui cède sous la traction. Le ballon poursuit sa course, percute un mur puis le toit d'une maison avant de retomber sur le sol.

La décision d'effectuer le vol avait été prise après un briefing météorologique pendant lequel le participant au raid aérien avait été informé que le mistral soufflait en vallée du Rhône avec une force de 19 nœuds et des rafales à 30 nœuds, et que le ciel était partiellement couvert par des nuages bas sur presque la totalité du parcours.

Remarque : un autre participant à ce raid a été accidenté dans la même région et pour les mêmes causes.